

# DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

### DEUXIÈME AFFICHAGE

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de technologies de l'information, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

Afin de l'appuyer dans sa mission et dans la réalisation de ses mandats, la Fédération est à la recherche d'une personne pour combler un poste de directeur ou directrice des ressources humaines et des relations du travail.

### **NATURE DU TRAVAIL**

Sous l'autorité du président-directeur général, le ou la titulaire planifie, organise, dirige, supervise et évalue l'ensemble des activités et des ressources de la Direction des ressources humaines et des relations du travail. Il ou elle assure la coordination des activités de sa direction et de la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH) avec les autres instances et les autres directions de la Fédération, et veille à la mise en œuvre du plan stratégique de la Fédération dans son secteur. Cette personne assume également la présidence du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC).

## ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Plus spécifiquement, cette personne assume les responsabilités suivantes :

### Pour la Fédération

- Conseiller, alimenter et soutenir le président-directeur général sur les dossiers majeurs et les orientations stratégiques portant sur les négociations et les rapports collectifs de travail;
- Participer à l'élaboration du plan de travail de la Fédération en lien avec la planification stratégique et veiller à sa mise en œuvre dans sa direction;
- Diriger les activités du service conseil dans les dossiers de relations du travail et de ressources humaines auprès de l'ensemble des collèges du réseau ainsi que des services autofinancés;
- Soutenir les différents dossiers de développement du réseau collégial qui comportent des enjeux juridiques, de ressources humaines et de relations du travail;
- Exercer un rôle conseil auprès de la Fédération, des directeurs généraux et des directeurs de ressources humaines relativement aux conditions de travail des cadres du réseau collégial, incluant l'application du Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres du réseau collégial;
- Contribuer aux travaux des comités et instances officielles de la Fédération;
- Conseiller, soutenir et contribuer aux travaux, réflexions et analyses de la CARTRH et en assurer le suivi:
- Déterminer les priorités, les orientations spécifiques et gérer le budget de sa Direction;
- Procéder à la sélection du personnel de sa Direction, assurer son encadrement et son évaluation;
- Collaborer à divers dossiers relatifs à la gestion du personnel et des ressources humaines de la Fédération

 Accomplir toute autre tâche connexe ou mandat particulier confié par le Président-directeur général et compatible avec l'emploi.

### Pour le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC)

- Assumer la présidence du CPNC;
- Élaborer les orientations et mandats de négociation en concertation avec l'ensemble des parties prenantes patronales (MÉES, Conseil du trésor, réseau collégial);
- Représenter le CPNC auprès des différents partenaires patronaux et syndicaux ainsi que des autres comités patronaux de négociation;
- Mettre en place les mécanismes de communication et de concertation de la représentation patronale;
- Veiller à mettre en place les équipes liées aux activités du CPNC;
- Assurer le développement et l'amélioration des pratiques et modes de négociation;
- Participer à l'élaboration du discours public en regard des positions, enjeux et préoccupations patronales;
- Diriger les équipes de négociation et en assurer le suivi ainsi que la conclusion des conventions collectives:

### PROFIL RECHERCHÉ

- Leadership fort qui s'appuie sur un haut niveau de crédibilité professionnelle et de solides habiletés politiques et de relations interpersonnelles;
- Aisance à gérer, mobiliser et diriger des équipes de travail diversifiées et à coordonner les divers objectifs et activités sous sa responsabilité;
- Capacité à saisir les enjeux du réseau collégial dans leur globalité et d'anticiper ses besoins;
- Aptitude à agir de manière proactive et à obtenir l'appui des acteurs-clés, notamment des membres de la CARTRH, lorsque requis;
- Habiletés à communiquer, influencer, convaincre, rechercher l'adhésion et à concilier des intérêts variés tout en discernant l'intérêt du réseau dans un environnement complexe;
- Capacité d'évoluer et de s'adapter dans un environnement qui présente des risques de tension et un niveau d'attention et de concentration exigeant.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, en droit, en administration des affaires avec spécialisation en ressources humaines, ou dans une autre discipline pertinente à l'emploi
- Être membre en règle du Barreau du Québec représente un atout important ;
- Un diplôme de deuxième cycle pertinent aux attributions du poste est considéré un atout;
- Excellente maîtrise des concepts, stratégies, principes et nouvelles pratiques et approches de négociation;
- Connaissance adéquate du système d'éducation et du réseau collégial;
- Connaissance des lois, règlements, règles budgétaires, conventions et modalités de fonctionnement inhérentes au réseau collégial;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais (atout).

### **EXPÉRIENCE**

- Minimum de huit (8) années d'expérience pertinente en gestion des ressources humaines et en relations du travail, dont 5 années dans des fonctions de direction, idéalement dans le réseau de l'éducation, notamment au collégial.
- Toute autre combinaison d'expérience pertinente, notamment en droit du travail pourrait être considérée.

### **RÉMUNÉRATION**

 Nous offrons au candidat ou à la candidate retenue un poste régulier à temps complet de cadre dont le salaire se situe entre 89 795 \$ et 119 471 \$ (en cours de révision) et une prime associée au rôle de présidence du CPNC.

### **AVANTAGES**

- Un programme d'avantages sociaux et régime de retraite (RRPE)
- Quatre semaines de vacances annuelles après un an
- Deux semaines de congés payés durant la période des Fêtes
- Jusqu'à deux semaines de congés compensatoires pour heures supplémentaires
- Un horaire d'été
- Une généreuse couverture d'assurance collective (soins de santé, soins de la vue, soins dentaires, assurance salaire, assurance vie)
- Différents programmes, notamment : perfectionnement, conciliation travail-famille et aide aux employés, remboursement de frais liés à la pratique d'une activité physique
- Accès facile en transport en commun

### **ENTRÉE EN FONCTION**

Novembre 2020

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum ainsi qu'une lettre expliquant leur intérêt au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre à 17 h à l'adresse suivante : <a href="https://fr.emploicegep.qc.ca/emplois/DRHRT10-22020--directeur-ou-directrice-des-ressources-humaines-et-des-relations-du-travail-2">https://fr.emploicegep.qc.ca/emplois/DRHRT10-22020--directeur-ou-directrice-des-ressources-humaines-et-des-relations-du-travail-2</a>

Les tests et entrevues auront lieu à distance le 6 novembre 2020.

Veuillez prendre note que la Fédération des cégeps ne s'engage à contacter que les personnes invitées en entrevue.